

**COLLEGE INTERNATIONAL EUROPOLE
4 PLACE DE SFAX
BP 1570
38012 GRENOBLE CEDEX**

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE (MAPA)
EN APPLICATION DE L'ARTICLE 28 DU CODE DES MARCHES PUBLICS**

REGLEMENT DE CONSULTATION

IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Monsieur le Proviseur
Collège international Europole
4 place de Sfax
BP 1570
38012 GRENOBLE CEDEX

Téléphone = 04.38.12.25.00

Fax = 04.38.12.25.20

Mail = intendance.0383243u@ac-grenoble.fr

- Signataire du marché = Jérôme GERCET, chef d'établissement

- Comptable assignataire des paiements = Madame l'Agente Comptable du collège international Europole à Grenoble.

OBJET DU MARCHE

Le présent marché, en un lot unique, a pour objet une sortie aux Grottes du Cerdon le vendredi 3 mai 2019.

DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

- 1) La date limite de remise des offres rédigées en langue française est fixée au **vendredi 15 février 2019 à 12 H** sur le site de l'AJI.
- 2) Les offres devront respecter les prescriptions détaillées dans l'annexe descriptive du lot et les candidats peuvent produire tout complément d'information utile à la présentation de leur dossier.
- 3) Les prix sont unitaires, fermes et définitifs jusqu'au terme du marché ; il n'est pas prévu de retenue de garantie, d'avance forfaitaire ou facultative.

- 4) Le délai de paiement des factures est de 30 jours à compter de la date de réception du document et après totale et conforme réalisation de la prestation. Le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt légal en vigueur, augmenté de deux points.
- 5) L'agrément des candidats est réputé acquis par rapport aux obligations légales, fiscales et sociales décrites dans le code des marchés publics. Après notification du MAPA, le candidat retenu produit les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents. La recevabilité de la candidature est donc certifiée. En cas de litige, les tribunaux français sont compétents
- 6) L'acheteur se réserve la possibilité d'arrêter le montant de la prestation dans la limite du budget maximum attribué au voyage.